LA PROBLEMATIQUE DE L'INSECURITE ENVIRONNEMENTALE EN COTE D'IVOIRE : L'ANALYSE DES DEVIANCES LIÉES AUX ESPACES AQUATIQUES

[Etapes de traitement de l'article]
Date de soumission : 28-06-2025 / Date de retour d'instruction : 05-07-2025 / Date de publication : 15-07-2025

Denis GUEU
Maitre de conférences de Criminologie (CAMES, 2013)
gueudenis@outlook.fr

Résumé : Les espaces aquatiques deviennent de plus en plus les refuges des bandes armées en vue de mener à bien leurs désirs criminels. Les enjeux sécuritaires de nos espaces aquatiques et couverts forestiers doivent attirer notre attention tant au niveau de l'armée qu'au niveau de la recherche scientifique. Dans l'ensemble, la criminalité environnementale devient de plus en plus une menace pour les sociétés et surtout les Etats en développement. Ainsi, l'objectif du présent travail est de relever les modes d'agression des terroristes en vue de faire des propositions de solution.

La méthodologie utilisée dans ce travail s'appuie d'abord sur la documentation relative au sujet étudié et ensuite les questionnaires ont été administrés à une population diversifiée (forces de l'ordre, civils de proximité et autorités locales). Ces informations recueillies ont été analysées à la fois quantitativement et qualitativement en vue de dégager les liens et les corrélations entre les faits. Il faut dire que dans notre démarche, un crédit particulier a été donné) l'analyse qualitative pour le simple fait que nous ne disposions pas de base de données exhaustive des informations.

Comme résultats, il faut retenir qu'au commencement la cible des criminels organisés était les lieux publics et les édifices diplomatiques, cela n'est plus le cas, les lieux de prédilection des bandes armées de nos jours sont des surfaces aquatiques et des couverts forestiers. En termes de mesures, il faut souhaiter une parfaite collaboration entre les Etats et leurs armées et ensuite une symbiose entre les populations riveraines et nos forces de l'ordre.

Mots clés : problématique, insécurité environnementale, analyse, déviances, espaces aquatiques

THE PROBLEM OF ENVIRONMENTAL INSECURITY IN IVORY COAST: AN ANALYSIS OF DEVIANCE RELATED TO AQUATIC SPACES

Summary: Aquatic areas are increasingly becoming the refuges of armed gangs in order to carry out their criminal desires. The security issues of our aquatic areas and forest cover must attract our attention both at the level of the army and at the level of scientific research. Overall, environmental crime is becoming more and more a threat to societies and especially to developing states. Thus, the objective of this work is to identify the modes of aggression of terrorists in order to make proposals for solutions.

The methodology used in this work is based first on the documentation relating to the subject studied and then the questionnaires were administered to a diverse population (law enforcement, local civilians and local authorities). This information was analysed both quantitatively and qualitatively in order to identify links and correlations between the facts. It must be said that in our approach, particular credit has been given to qualitative analysis for the simple fact that we do not have an exhaustive database of information.

As a result, it should be remembered that in the beginning the target of organized criminals was public places and diplomatic buildings, this is no longer the case, the favorite places of armed gangs nowadays are water surfaces and forest cover. In terms of measures, we must hope for perfect collaboration between the States and their armies and then a symbiosis between the local populations and our law enforcement agencies.

Keywords: Problematic, environmental insecurity, analysis, deviance, aquatic spaces

1. Introduction

Selon le sociologue Pierre Bourdieu : « Tout espace social est un espace de lutte, de concurrence et de conflit ». Autant, la ville et tous les espaces bâtis constituent une source de survie et de mieux être, autant les espaces aquatiques et les couverts

forestiers sont une source de richesse importante convoitée par les terroristes ainsi que les criminels.

Les enjeux sécuritaires de nos espaces aquatiques et couverts forestiers doivent attirer une attention particulière tant au niveau de l'armée qu'au niveau de la recherche scientifique. Dans l'ensemble, la criminalité environnementale parce que c'est de cela qu'il est question devient de plus en plus une menace pour les sociétés et surtout les Etats en développement.

La présente conférence tire ses résultats dans une symbiose des travaux de sources différentes notamment les publications scientifiques, les mémoires et thèses de Doctorats, les informations de terrain obtenues auprès des personnes ressources, etc.).

Si au commencement la cible des criminels organisés était les lieux publics et les édifices diplomatiques, cela n'est plus le cas, les lieux de prédilection des bandes armées de nos jours sont des surfaces aquatiques et des couverts forestiers.

Par défis sécuritaires il faut entendre l'ensemble des problématiques liées à la stabilité des Etats, à la protection des personnes, des biens et des activités. En d'autres termes, le défi fait appel aux zones d'incertitude liées à la paix et à la stabilité qui trouvent leur origine dans la progression des Groupes Politico Militaires en Afrique de l'ouest, depuis la fin des révolutions arabes dans le Maghreb et le Golfe arabo-persique. Les défis sécuritaires prennent des orientations liées à la stabilité des Etats c'est-à-dire les menaces qui pèsent sur les ordres politiques ouest-africaines, les structures militaires et administratives ainsi que sur le consensus sociopolitique à la base de l'émergence des Etats. Ces défis sont de nature structurelle.

Le plan du travail se présente comme suit : Méthodologie (I), Résultats (II), Recommandations et Discussion (III).

2. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans ce travail s'appuie d'abord sur la documentation relative au sujet étudié et ensuite les questionnaires ont été administrés à une

population diversifiée (forces de l'ordre, civils de proximité et autorités locales). Ces informations recueillies ont été analysées à la fois quantitativement et qualitativement en vue de dégager les liens et les corrélations entre les faits. Il faut dire que dans notre démarche, un crédit particulier a été donné) l'analyse qualitative pour le simple fait que nous ne disposions pas de base de données exhaustive des informations.

Pour ce qui est de l'échantillonnage, nous avons opté pour la technique d'échantillonnage aléatoire à choix raisonné sur une population de trente (30) personnes toutes tendances confondues, militaires (12), civils (18).

3. RESULTATS

3.1 Quelques modes d'intervention des groupes terroristes

Les terroristes basés dans le parc national de la Comoé, opèrent généralement les nuits, en s'attaquant aux casernes militaires ou les zones dans lesquelles les militaires sont basés. Mais par ailleurs il faut noter que de jour ils sèment la terreur en plaçant des EEI (Engin Explosif Improvisé) sur les voies. Ces derniers sont équipés généralement des armes lourdes et légères. Ils se déplacent à bord des motos. Par ailleurs il faut savoir aussi que lorsqu'ils veulent attaquer une base militaire, ils prennent le temps d'étudier le comportement, les habitudes des Gendarmes ou militaires de cette caserne, en envoyant leurs éléments dans cette localité en vue de leur fournir tous les renseignements possibles. A kafolo précisément, un Peul qui avait sa boutique dans la localité, était le point focal des terroristes, mais il a fini par être démasqué par les forces de l'ordre.

Par exemple, dans la nuit du 10 au 11 juin 2020, a marqué le début d'une vague d'attentats organisés par des groupes djihadistes, dans la région du bounkani, frontière avec le Burkina Faso. Au moins 18 membres des forces de défense ivoirienne ont perdu la vie dans des attentats, notamment à Kafolo, le 11 juin 2020 et le 29 mars 2021 à Kalobougou le 29 mars 2021 et à Tougbo le 07 juin 2021. Les tactiques ainsi que les armes des groupes extrémistes violents présents dans la région du bounkani ont également évolué avec l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI). C'est ainsi que

le 12 juin 2021, trois soldats ont péri lors du passage de leur véhicule militaire sur un EEI sur l'axe Tehini- Togolokahe près de la frontière avec le Burkina Faso.

3.2 Quelques stratégies militaires

stratégie utilisée par des forces armées, en vue de faire face à cette menace est basée sur le renseignement, à ce propos nous avons les agents de renseignements de façon permanente dans toutes les localités de la région de Bounkani, et qui nous fournissent toutes les informations nécessaires à leur base. Il y a également les postes de contrôles (PC), qui sont installés dans plusieurs localités, qui ont pour but de coordonner toutes les opérations dans la région. Ces postes ont en leur sein un service de transmission très compétant et qui souvent intercepte les conversations des terroristes et même les localisent. C'est ainsi que les malfaiteurs sont souvent à interpellés. A cela s'ajoute les avions de guerre qui souvent sillonnent sur le parc national de la Comoé, en vue de repérer les différentes positions des djihadistes.

Bien que ce phénomène soit encore présent dans cette localité, mais il faut noter que depuis certains moments la menace a pris du recul, car les forces de l'ordre sont sur pied jours et nuits, en faisant des patrouilles, en créant des positions avancées, en vue d'éradiquer ce fléau dans cette belle région du pays.

3.3 Quelques résultats au niveau national et international

3.3.1 Au niveau national

La première attaque terroriste a eu lieu à grand Bassam, le 13 mars 2016, qui a coûté la vie à 16 civils, 3 militaires, et côté terroriste il y a aussi 3 personnes tués. En réalité c'est la première attaque terroriste qui a eu lieu en Côte d'Ivoire, les terroristes se sont attaqués uniquement aux différents complexes hôteliers de la cité balnéaire. C'est après cette attaque qu'à partir de 2020, survient les différentes attaques de kafolo. Il faut aussi noter qu'il a eu une autre tentative d'attaque terroriste dans la nuit du 20 au 21 avril 2021 à Anyama. En effet, les terroristes se sont attaqués à un camp militaire, ce qui a causé la mort de 03 civils, 1 militaire. Du côté des assaillants il y a eu 01 blessé.

3.3.2. Au niveau international

Yury Fedotov est directeur exécutif de l'office des Nations unies contre la drogue et le crime et directeur général de l'office des Nations unies à vienne. Dans son rapport il a donné des résultats suivants :

En septembre 2013, au Zimbabwe, des braconniers ont versé du cyanure dans un point d'eau où un troupeau d'éléphants venait boire. Les conséquences ont été catastrophiques pour la faune locale. Plus de 300 éléphants, lions, rapaces, vautours et hyènes ont été tués. C'est, malheureusement, une histoire récurrente. Partout dans le monde, les animaux sauvages sont piégés, abattus, empoisonnés et massacrés et les forêts sont détruits. La rapidité de cette destruction mène certaines espèces sur la voie de l'extinction.

On estime que quelque 22 000 éléphants sauvages sont tués chaque année en Afrique. Le dernier rhinocéros a déjà disparu du Viet Nam et du Mozambique et la population de tigres, estimée à 3 000 animaux, ne tient qu'à un fil. De nombreux pays d'Asie de l'Est et du Pacifique ont perdu une grande partie de leurs forêts en raison des activités illégales d'exploitation forestière.

Le massacre des espèces sauvages et la destruction des forêts ont pris des proportions industrielles. Les hélicoptères et les armes automatiques ont remplacé les camions et les fusils. La criminalité forestière utilise aujourd'hui des technologies modernes et a recours à la corruption pour acheminer le bois d'une région à l'autre. Ces activités illicites sont motivées par la cupidité.

La criminalité liée aux espèces sauvages génère des profits considérables pour les réseaux criminels, au même rang que le trafic de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains. Aucun continent n'est épargné. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), elle représente entre 8 et 10 milliards de dollars, tandis que le trafic du bois à partir de l'Asie du Sud-Est vers l'Union européenne et les autres régions du continent asiatique représente environ 3,5 milliards de dollars par an. Selon les estimations de l'ONUDC, 30 à 40 % des exportations de bois en provenance d'Asie-Pacifique sont illégales. La vente d'ivoire d'éléphant, de cornes de rhinocéros et de parties du tigre en Asie représentait, à elle seule, quelque 75 millions de dollars en

2010. De nombreuses espèces sauvages plus petites sont capturées pour la médecine traditionnelle, la nourriture, la décoration ou le marché des animaux de compagnie.

La situation des rhinocéros révèle les conséquences dévastatrices du braconnage sur les espèces menacées d'extinction. Après des années de massacre illégal, il ne reste que quelque 25 000 rhinocéros à l'état sauvage. Le prix de leur corne dans le pays d'origine ne constitue que 1 % du prix de vente final, qui peut atteindre 20 000 à 30 000 dollars par kilo. Les braconniers de rhinocéros ont spécialement ciblé l'Afrique du Sud, qui abrite jusqu'à 90 % de la population de rhinocéros restante d'Afrique. Le nombre d'animaux tués s'est multiplié de manière considérable passant de 13 animaux en 2007 à près de 1 000 en 2013.

Pour comble de cruauté, ces espèces sont dans une spirale descendante sans pouvoir en échapper. Plus les animaux sont rares, plus le prix de leur corne ou de leur fourrure est élevé et plus les braconniers les chassent. La réduction drastique du nombre d'animaux augmente les profits des braconniers. Aucun animal ne peut espérer survivre à cette situation, car cette chasse aux dernières espèces sauvages est motivée par l'instinct cupide de l'homme.

Les animaux ne sont toutefois pas les seules victimes, la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts prélève un lourd tribut sur les pays et les communautés en développement. Les écosystèmes fragiles sont détruits et la biodiversité est dégradée. Ces infractions ont des conséquences graves sur le développement; elles sont souvent commises dans des pays où les institutions, dénuées de ressources, ne sont pas en mesure de protéger les animaux ou le patrimoine naturel. Tout aussi important, ces infractions exploitent souvent les besoins des communautés vulnérables dont la situation économique précaire ne leur laisse souvent d'autre choix que de participer à ces activités.

Les pays incapables de gérer efficacement leurs propres richesses naturelles font souvent face à une mauvaise gouvernance, à une corruption endémique et à l'instabilité. La confusion règne quant au produit d'activités criminelles. Souvent, cet argent « sale » ne profite pas à la société. Au lieu de promouvoir la prospérité, il fragilise les entreprises légitimes et affaiblit les institutions essentielles.

Confrontée à cette crise grandissante de notre gestion de la riche biodiversité de la planète, la communauté internationale a adopté une série d'accords en matière de conservation, la plus importante étant la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Dans le cadre de cette Convention, les nations qui ne prennent pas de mesures pour protéger les espèces menacées peuvent être soumises à la pression internationale et sont exposés à des sanctions.

La société civile joue également un rôle. Tout en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures pour lutter contre la criminalité environnementale, des organisations, comme le Fonds mondial pour la nature, sensibilisent le public. Les actions des consommateurs sont cruciales, car la criminalité liée aux espèces sauvages se nourrit du manque d'informations et des mauvaises habitudes de consommation. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises et les particuliers peuvent braquer une lumière crue sur ce problème et combler les lacunes dans les connaissances.

L'ONUDC a ainsi pris des mesures pour examiner les aspects de l'offre et de la demande des opérations illégales. Notre travail souligne la nécessité de soutenir fermement les efforts de conservation par une action intégrée des forces de police afin de porter un coup au trafic des espèces sauvages. Cela est pleinement justifié compte tenu des dangers qui menacent la biosphère de la planète, un élément essentiel de la sécurité humaine.

La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption sont l'épine dorsale de cette action. Elles encouragent une meilleure coordination, de meilleures pratiques, le partage d'information ainsi que des opérations conjointes entre les forces de police et les autorités douanières. Parallèlement à ces actions, l'ONUDC s'attache à promouvoir des systèmes de justice pénale et à élaborer des statuts qui définissent les activités illégales liées au commerce des espèces sauvages comme un crime grave. Trop souvent, la législation en vigueur ne suffit pas pour dissuader les braconniers. Le réexamen de la législation existante et l'introduction de nouvelles lois permettent à

l'ONUDC de mieux détecter les activités criminelles et de veiller à ce que les sanctions imposées découragent les auteurs de ces crimes.

L'ONUDC est également membre du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC). En collaboration avec d'autres partenaires du Consortium, l'ONUDC a mis au point un outil analytique qui permet aux pays d'évaluer leurs actions préventives et judiciaires visant à lutter contre la criminalité liées aux espèces sauvages et aux forêts. Cet outil a été utilisé au Bangladesh, au Pérou, au Gabon et au Népal. De nombreux autres pays ont aussi manifesté un intérêt.

La criminalistique est un autre domaine important. L'ONUDC élabore actuellement de bonnes pratiques en matière de techniques fondées sur l'analyse de l'ADN et de techniques d'identification pour établir l'origine et l'âge de l'ivoire. En 2014, l'ONUDC travaillera avec ses partenaires sur l'élaboration de directives concernant l'analyse criminalistique des espèces ligneuses citées par CITES afin de déterminer les espèces, la source géographique du bois et de ses produits dérivés. Toutefois, pour vraiment faire obstacle aux réseaux criminels, nous devons cibler leurs revenus qui circulent dans les systèmes bancaires du monde entier. L'ONUDC a l'intention de réunir des experts en blanchiment d'argent d'Afrique australe et d'Asie du Sud-Est pour partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques dans ce domaine.

Concernant la demande, elle travaille étroitement avec les nations où les produits sont achetés et consommés afin de sensibiliser le public à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Il est particulièrement important d'atteindre les jeunes qui seront la prochaine génération de consommateurs potentiels. Les travaux de l'ONUDC s'attachent aussi à dissiper les nombreux mythes sur les produits de base issus des espèces sauvages et à apporter des preuves scientifiques. Le secteur touristique peut aussi s'engager à réduire la demande pour ces produits.

Pour créer une approche intégrée face à ces défis complexes, l'ONDC a lancé un nouveau Programme mondial pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Il sera mis en œuvre au cours des quatre prochaines années et

sensibilisera le public à la nécessité de réduire de manière drastique la demande pour la faune et la flore sauvages.

La criminalité liée aux espèces sauvages détruit notre écosystème fragile. Certaines espèces disparaissent à un rythme alarmant. Ce qui est perdu aujourd'hui ne pourra être sauvé demain. Si nous voulons inverser cette fuite en avant vers l'extinction, les forces de police doivent, parallèlement aux efforts de conservation, jouer un rôle actif et dynamique. L'ONUDC fait tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que ce soit le cas et nous avons l'intention de faire encore plus à l'avenir. Car le message est simple : les animaux et les forêts du monde entier ont besoin de notre aide. Nous devons agir dès aujourd'hui pour sauvegarder leur avenir.

4. DISCUSSION

4.1 Recommandations

4.1.1 Au niveau des Etats

Pour combattre un adversaire (ou ennemi), il faut au préalable l'avoir identifié, le repérer et le localier. De façon simple, la sécurité est définie comme « absence de menace », et de façon approfondie comme « absence de menace sur les valeurs centrales » au sens objectif comme « absence de peur que les valeurs centrales ne fassent l'objet d'une attaque ».

En outre, les défis sécuritaires prennent une orientation plus socioculturelle. En effet, les groupes politico-militaires (GPM) dynamiques dans la sous-région ouest africaine depuis les printemps arabes, menacent la coexistence pacifique des communautés.

La première source d'insécurité en Afrique de l'ouest reste et demeure les GPM. Mais d'autres facteurs tels que la gestion des ressources naturelles, le commerce illicite, la faible administration des frontières, l'urbanisation rapide, l'accélération et la croissance économique, le chômage, la piraterie maritime, etc. constituent également des menaces pour la sous-région. La résolution de ces problèmes est généralement difficile et complexe.

Pour y faire face et mieux renforcer la sécurité collective, les pays de l'espace CEDEAO doivent conjuguer leurs efforts de collaboration par l'intermédiaire d'une alliance militaire sous-régionale forte et crédible.

L'environnement sécuritaire des pays de l'Afrique de l'ouest est caractérisé par une multitude de facteurs tels que les conflits sur la gestion du trafic d'armes, de drogue, des ressources, les problèmes identitaires ainsi que les menaces croissantes provoquées entre autres, par le terrorisme, l'extrémisme, le trafic d'armes, de drogue, et la piraterie maritime.

Il y'a deux types de sécurité : la sécurité passive (liée au domaine de la prévention) et la sécurité active ou de protection (qui commence lorsque la prévention n'a pas pu empêcher le danger de se produire). Ces deux notions se complètent, chacune étant facteur d'une meilleure sécurité. La prévention, qui vise à diminuer le risque de surveillance et la protection (sécurité active) qui diminue les conséquences si l'événement survient.

Il reste encore beaucoup à faire. Pour commencer, les nations doivent, tout d'abord, considérer le commerce illégal de ces espèces comme un crime grave donnant lieu à des sanctions sévère, corriger les lacunes de leur législation pour s'assurer que les criminels ne puissent échapper aux sanctions prévues par la loi; offrir une formation adaptée aux services de police, aux tribunaux et à l'appareil judiciaire; assurer une meilleure coopération et une meilleure coordination entre les pays. Les criminels qui s'infiltrent à travers les frontières et jouissent de la liberté doivent être une relique du passé.

Pour bien mener leur mission, il est souhaitable que l'Etat face encore un effort pour mettre des moyens, les véhicules, l'armement, et surtout les Primes qui vont avec, car c'est une mission très risquée

4.1.2 Au niveau diplomatique

La résolution d'un conflit armé consiste à trouver les solutions à un affrontement et leurs mises en œuvre. L'intégration sécuritaire et notamment dans l'ancien précaire français a été réussie durant la colonisation en ce sens que, l'Afriques

Equatoriale française (AEF) et l'Afrique Occidentale Française (AOF) pouvaient en matière sécuritaire, s'échanger des hommes, des informations et des expériences pour maintenir la stabilité. Les soldats guinéens, sénégalais, togolais, ivoiriens, etc. se retrouvaient parfois en mission au Gabon, au Cameroun, en Centrafrique, ou au Congo inversement. Cet atout n'a pas été pris en compte par les Etats africains après leurs indépendances. Au contraire, il s'est développé une grande méfiance entre les Etats.

Cette difficile coopération militaire intra-africaine a permis de mettre au grand jour les difficultés à progresser vers une intégration sous-régionale des armées. En Afrique de l'ouest, cette difficulté reste prégnante. La difficile coopération militaire sous-régionale se manifeste par le manque de volonté politique de mettre en place une organisation de sécurité collective telle qu'une alliance multiculturelle, multilinguistique et politiquement diversifiée.

La chute du mur de BERLIN mettant ainsi fin de l'empire soviétique et plus tard le printemps arabe, ont favorisé la monté en puissance des groupes politico-militaires. Tous ces facteurs doivent conduire les Etats des sous-régions dans la nécessité de mettre en commun leurs souverainetés et étudier le type d'alliance efficace pour lutter contre les groupes politico-militaires (DIALLO, 2019).

4.2 Discussion

Ce travail s'inscrit dans une approche criminologique des menaces terroristes dans les espaces aquatiques. Une telle approche ne saurait exploiter toutes les dimensions du phénomène des bandes armées organisées qui apparemment est une problématique complexe. Certainement que le ministère de la défense è travers ses service spécialisés saurait répondre à des questions qui touchent des volets du terrorisme**.** En plus la taille de notre échantillon ne peut couvrir la totalité de l'immensité du phénomène étudié.

Une autre analyse du travail se situe au niveau de la prise en charge psychologique des populations riveraines de ces espaces aquatiques. La psychose de peur devient un

obstacle à leur épanouissement à la fois socioculturel, sachant que la menace se fasse toujours sentir à travers des crimes isolés qui se commettent chaque jour.

Toutefois, nos résultats constituent un apport scientifique important dans la mesure où les informations qui s'y trouvent permettront à tous les acteurs engagés dans la lutte contre le terrorisme de pouvoir en faire bon usage.

5. Conclusion

Au terme de notre conférence, nous pouvons affirmer que les défis sécuritaires doivent être une véritable préoccupation pour nos Etats ainsi que les décideurs. La criminalité se métamorphose à un rythme vertigineux, faisant de nos sociétés des sociétés criminogènes. Il faut agir, en combinant nos forces à la fois militaire et scientifique. A l'analyse nous avons des hommes qu'il faut, il suffit de les utiliser sans distinction politique ni ethnique car la criminalité n'a pas d'identité politique ni religieuse, elle n'a que des résultats qui sont simplement la désolation et la psychose de peur, obstacle à tout développement.

En vue de lutter véritablement contre le terrorisme, l'état de côte d'Ivoire a mis en place plusieurs moyens. C'est dans ce sens que l'académie internationale de lutte contre le terroriste (AILCT) a été construire à Jacqueville depuis 2021, sur une superficie de 1200 hectares. Cette académie a pour but de former, les Gendarmes, militaires et les unités spécialisées, en vue de combattre efficacement le terroriste en Afrique de l'ouest et en particulier en Côte d'Ivoire. Nous avons aussi le déploiement militaire accru dans le nord, et les opérations conjointes avec les pays frontaliers, qui ont permis de mettre fin à plusieurs actes terroristes. Il y a aussi la création de plusieurs bases militaires, à Tingréla près de la frontière avec le mali et à kafolo non loin de la frontière avec le Burkina Faso. En effet plusieurs opérations ont été menées pour mettre fin à ce phénomène en Côte d'Ivoire. Cependant, nous devons encore doubler d'effort, en multipliant les mesures, pour éviter l'implantation de bases djihadistes et les actions terroristes. Il faut mettre les moyens nécessaires, notamment la mobilité, les Engins, les armes et bien d'autres à la disposition des forces de l'ordre, pour effectuer aisément leur mission. Il faut aussi augmenter les nombres de casernes dans les différentes zones frontalières.

A ces actions militaires il serait important d'ajouter les actions silencieuses et pertinentes de la recherche scientifique à partir des investigations de terrain.

Références Bibliographiques

Barry Mamadou A. (1997). « la prévention des conflits en Afrique de l'ouest », édition KARTHALA, Paris.

Diallo B. (2019). « les armées d'Afrique de l'Ouest face à la menace des groupes politico-militaires, nouvelle édition Harmattan, Conakry.

Florquin N. et Berman G. (2007). « Armés mais désœuvrés : groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO », Small Arms Survey.

- Septième Session internationale de réflexion stratégique, organisée par l'IESD, à Abidjan du 13 au 16 novembre 2023 sur le thème : « espaces aquatiques et couverts forestiers en Afrique : défis sécuritaires et enjeux pour le développement ».